

# RAPPORT RSE 2015

*Une production, un métier,  
des hommes engagés!*



# SOMMAIRE

## 03 ÉDITORIAL

PAR ÉRIC LAINE, PRÉSIDENT DE LA CGB

## 04 LA CGB EN MOTS ET EN CHIFFRES

TROIS QUESTIONS À ALAIN JEANROY,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CGB

## 06 UNE PRODUCTION RESPONSABLE

### 08 DÉVELOPPER LA PRODUCTION BETTERAVIÈRE DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

### 11 DIVERSIFIER LES DÉBOUCHÉS DANS LE RESPECT DE L'ÉQUILIBRE DES USAGES

### 13 SOUTENIR LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE AU NIVEAU LOCAL ET NATIONAL

## 14 UN MÉTIER RESPONSABLE

### 16 GARANTIR L'EXCELLENCE DE L'EXPERTISE ET LA TRANSPARENCE DE L'INFORMATION

### 17 DONNER AUX PLANTEURS LES MOYENS DE FAIRE DES CHOIX ÉCLAIRÉS

### 18 DIALOGUER ET COOPÉRER AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

### 19 PROMOUVOIR LA FILIÈRE BETTERAVIÈRE AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

## 20 UNE ORGANISATION RESPONSABLE

### 22 FAVORISER LES ÉCHANGES ET LES INTERACTIONS

### 23 FÉDÉRER LES ÉQUIPES ET LES ADHÉRENTS AUTOUR D'OBJECTIFS ET D'ENGAGEMENTS PARTAGÉS

### 23 DÉVELOPPER DES PRATIQUES RESPONSABLES





**ERIC LAINE**  
**PRÉSIDENT DE LA CGB**

## La CGB et les planteurs ont toujours fait de la RSE\* sans le savoir !

La CGB, héritière de près d'un siècle d'action collective au service des planteurs français de betteraves à sucre, est aujourd'hui confrontée à une échéance majeure : la fin des quotas, qui, à l'horizon 2017, va changer les règles du marché du sucre et par là-même nécessiter encore plus de compétitivité pour la filière française.

Plus près de nous, en décembre 2015, la COP21 (Conférences des Parties sur le Climat) engage instamment tous les acteurs économiques à se mobiliser dans la durée pour apporter des solutions concrètes, innovantes et pérennes au défi du réchauffement climatique.

Nous sommes convaincus que, loin d'être contradictoires, les solutions que nous saurons imaginer, proposer et mettre en œuvre face à ce double défi peuvent et doivent s'inscrire de façon cohérente, complémentaire et porteuse d'avenir dans l'exercice de notre mission : renforcer durablement les performances des planteurs de betteraves en France.

Cela grâce au dialogue et à la coopération entre toutes les parties prenantes, (planteurs, pouvoirs publics, industriels, utilisateurs, société civile, media, etc.) qui nous

permettent de pleinement intégrer dans notre feuille de route leurs attentes économiques, sociétales et environnementales.

Telle est notre compréhension de notre responsabilité sociétale, et à ce titre, la CGB et les planteurs ont toujours « fait de la RSE » sans le savoir ! Ou plutôt sans explicitement nommer ainsi les principes et les valeurs qui sous-tendent leur activité, ni les engagements qui l'orientent au quotidien sur le terrain.

En 2015, nous avons décidé de formaliser et structurer cette démarche, et ce faisant de passer à la vitesse supérieure : ce premier rapport décline de façon très concrète les priorités, les résultats et les objectifs de la CGB en termes de responsabilité sociétale ; il pose les fondations d'une démarche d'amélioration continue, ancrée dans la durée. Il se veut donc un état des lieux, mais aussi un outil dynamique, à même de mobiliser toutes les parties prenantes autour de trois engagements majeurs : favoriser le développement équilibré, raisonné et pérenne de la filière betteravière ; conjuguer défense des intérêts particuliers et recherche de l'intérêt général ; faire progresser les hommes.

\* La norme internationale ISO26000 définit la RSE comme la « Responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement transparent et éthique qui :

- ▶ contribue au développement durable y compris à la santé et au bien-être de la société,
- ▶ prend en compte les attentes des parties prenantes,
- ▶ respecte les lois en vigueur et est compatible avec les normes internationales,
- ▶ est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations. »

# LA CGB, UNE ORGANISATION PROFESSIONNELLE DÉDIÉE À LA PERFORMANCE DURABLE DES PLANTEURS



**TROIS QUESTIONS À ALAIN JEANROY, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CGB**

**La CGB se donne pour mission de « renforcer durablement la performance des planteurs », expliquez-nous ?**

Nous nous situons à l'interface entre les planteurs de betteraves sucrières qui adhèrent à notre organisation et toutes les parties prenantes externes : pouvoirs publics, industriels du secteur, société civile, media, etc. D'un côté, nous représentons et défendons les intérêts des planteurs vis-à-vis de tous leurs partenaires et ensemble nous co-construisons des solutions bénéfiques pour tous ; de l'autre nous aidons les planteurs eux-mêmes à anticiper et intégrer dans l'exercice quotidien de

leur métier les constantes évolutions économiques, environnementales, technologiques et politiques auxquelles ils sont soumis. Enfin, nous contribuons à mieux faire connaître notre filière auprès du grand public.

Nous nous devons donc d'être à la fois des ambassadeurs, des experts, des négociateurs, des conseillers, mais aussi des veilleurs, des éclaireurs et des innovateurs.

**Concrètement, de quels moyens disposez-vous pour mener à bien cette mission ?**

La confiance que nous accordent nos adhérents repose sur la qualité des services que nous leur proposons : en somme, comme une entreprise, nous sommes jugés sur nos valeurs, nos méthodes et nos résultats. Ce haut niveau d'exigence est le moteur de notre activité : il suppose une organisation performante, avec en interne, des équipes compétentes et des expertises très pointues, et en externe, l'implication active dans un réseau de partenaires qualifiés à tous les niveaux : national, européen

et international. Il implique également le respect rigoureux d'une éthique fondée sur l'indépendance, la transparence, la solidarité et la recherche de l'intérêt général.

**La CGB, ce sont les équipes du Siège, mais ce sont aussi ses quatorze syndicats départementaux ou régionaux : comment fédérez-vous et animez-vous ce réseau implanté sur le territoire ?**

La CGB est avant tout une organisation humaine, fruit d'une histoire presque centenaire, qui compte environ 26 000 planteurs, de toutes tailles, rassemblés au sein de syndicats régionaux. Les équipes permanentes de la CGB sont à leur service, à Paris et dans les syndicats, et il est de ma responsabilité de les animer. De la qualité des relations qui se nouent à tous les niveaux dépend notre capacité à défendre au mieux les intérêts des planteurs et à les aider au quotidien à améliorer leurs performances.

La réussite de cette alchimie est ce qui fonde la force des planteurs.

## FRANCE

CAMPAGNE 2014/2015

**404 967 HA**

SURFACES BETTERAVIÈRES

**37 MILLIONS**

DE TONNES DE BETTERAVES

**1 MILLIARD €**

ENVIRON C.A. DE LA VENTE DE BETTERAVES

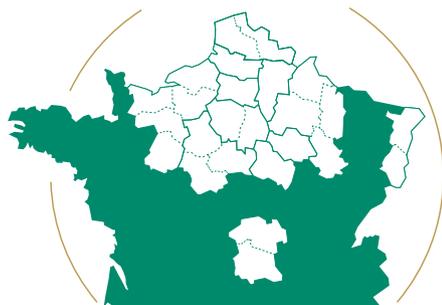
**25 SUCRERIES**

ET SUCRERIES-DISTILLERIES APPROVISIONNÉES EN FRANCE EN 2015

**1<sup>ER</sup> PRODUCTEUR EUROPÉEN DE SUCRE**

**1<sup>ER</sup> PRODUCTEUR MONDIAL DE SUCRE DE BETTERAVE**

**1<sup>ER</sup> PRODUCTEUR MONDIAL DE BIOÉTHANOL DE BETTERAVE**



**26 000** PLANTEURS DE BETTERAVES SUR **29** DÉPARTEMENTS EN FRANCE



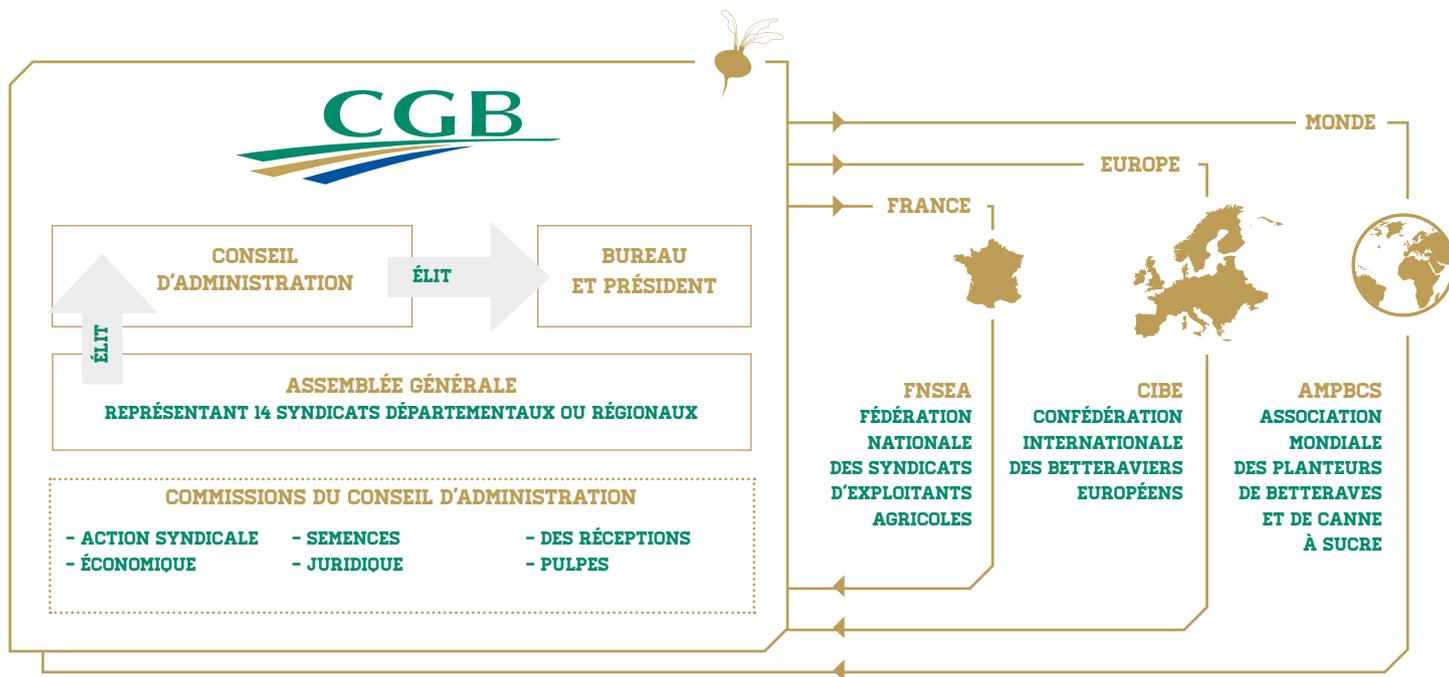
## EUROPE

CHIFFRES 2015

**1<sup>ER</sup> PRODUCTEUR DE SUCRE DE BETTERAVE DANS LE MONDE**

**3<sup>EME</sup> PRODUCTEUR DE SUCRE DANS LE MONDE**

# UN MODE DE FONCTIONNEMENT AU SERVICE DE LA COHÉSION ET DE L'EFFICACITÉ



La CGB a pour mission de renforcer durablement les performances des producteurs de betteraves sucrières en France, en intégrant de façon équilibrée et complémentaire impératifs économiques, sociétaux et environnementaux.

Cette mission se décline en sept objectifs majeurs, créateurs de valeur partagée pour les planteurs et pour la société :

- 1 Défendre le revenu des planteurs dans un environnement de plus en plus incertain,
- 2 Pérenniser une démarche interprofessionnelle,
- 3 Anticiper les évolutions et accompagner le changement chez les planteurs,
- 4 Prendre en compte les demandes sociétales,
- 5 Valoriser l'image des planteurs vis-à-vis de l'opinion publique,
- 6 Faire mieux connaître la betterave auprès du grand public,
- 7 Transmettre notre culture syndicale et le sens des responsabilités aux nouveaux élus.

La CGB est composée d'une **Assemblée Générale**, représentant les 14 syndicats départementaux ou régionaux, et de deux instances dirigeantes, le **Conseil d'Administration** et son **Bureau**, qui définissent la politique générale de la CGB.

Chacun des 14 syndicats a son propre Conseil d'Administration composé d'élus planteurs. On compte un élu betteravier pour 30 planteurs, soit une structure vivante de 1200 élus. Chaque syndicat nomme parmi ses administrateurs des délégués pour le représenter à l'Assemblée Générale. Le nombre de délégués est déterminé par l'importance de la culture betteravière dans le département ou la région.

Ces délégués élisent à leur tour les membres du Conseil d'Administration de la CGB, qui eux-mêmes élisent les membres du Bureau et le Président.

La mise en œuvre opérationnelle des orientations stratégiques fixées par le Conseil d'Administration sur proposition du Bureau est confiée aux 4 services internes de la CGB - technique, économique, juridique, communication - et aux syndicats betteraviers.

La CGB a constitué un certain nombre de groupes de travail organisés en « **commissions** » en vue de préparer les décisions du Conseil d'administration et de suivre leur exécution. Chacune de ces commissions internes étudie l'actualité et les problématiques d'un sujet défini. On compte ainsi principalement : la commission action syndicale, la commission économique, la commission semences, la commission juridique, la commission des réceptions et la commission pulpes.

**La CGB est intégrée dans un réseau de partenaires aux niveaux :**

**National :** la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

**Européen :** la Confédération Internationale des Betteraviers Européens (CIBE)

**Mondial :** l'Association Mondiale des Planteurs de Betteraves et de canne à sucre (AMPBCS)

**UNE**

# **PRODUCTION RESPONSABLE**

**FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT  
ÉQUILIBRÉ, RAISONNÉ ET PÉRENNE  
DE LA PRODUCTION BETTERAVIÈRE**





**L**a culture de la betterave sucrière a démarré en France au début du XIX<sup>ème</sup> siècle sous l'impulsion audacieuse de Napoléon 1<sup>er</sup>, dans un contexte de crise politique et économique.

Pour répondre au défi pressant de l'approvisionnement du pays en sucre de canne, Napoléon 1<sup>er</sup> stimule les recherches sur la production locale de sucre de betterave et lance une politique volontariste de structuration et de développement de cette filière naissante prometteuse, avec la mise en culture de 32 000 ha de betteraves sucrières.

En 1814, plus de 200 sucreries sont en activité. Deux cents ans plus tard, la France est le premier producteur mondial de sucre et de bioéthanol de betterave.

Ce pragmatisme visionnaire et responsable est aujourd'hui guidé par un impératif: créer de la valeur ajoutée en termes économiques, sociétaux et environnementaux, à toutes les étapes de la chaîne.

# UNE PRODUCTION RESPONSABLE



## DÉVELOPPER LA PRODUCTION BETTERAVIÈRE DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

La culture betteravière est engagée de longue date dans une démarche de progrès et d'innovation, soutenue par des compétences techniques et scientifiques de pointe et visant à renforcer dans le même mouvement compétitivité et respect de l'environnement. Les avancées sur ces deux axes ont été considérables ces trente dernières années. Plus globalement, l'agriculture française est en progrès constants : grâce à l'amélioration continue des pratiques culturales, la Ferme France a diminué de 9,6% ses émissions de gaz à effets de serre entre 1990 et 2012. (Chiffres Ministère de l'écologie, du Développement durable et de l'Énergie)

### LA BOÎTE À OUTILS FARRE

La filière betteravière est un membre actif de « La Boîte à outils » (<http://www.boitagri.com>), un portail internet animé par Farre, le « Forum des agriculteurs responsables respectueux de l'environnement ». Cette plateforme se veut un lieu d'information, d'échange, de diffusion et de co-construction de pratiques agricoles performantes et durables.

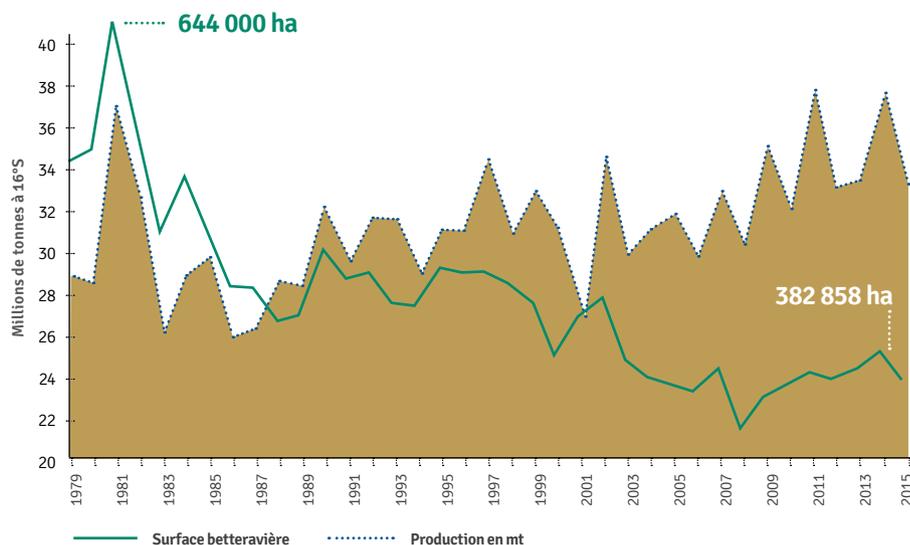
## DES RENDEMENTS EN HAUSSE CONSTANTE

Depuis la fin des années 70, les rendements ont connu une progression constante de 2% en moyenne par an, et sont ainsi passés de 40 à 90 tonnes de betteraves à 16° par hectare. La betterave sucrière est aujourd'hui la plante de grande culture la plus performante en Europe.

Ces gains de productivité ont permis de diminuer de 35% les surfaces de culture dédiées à la betterave sucrière qui sont passées de 640 000 ha au début des années 80 à environ 400 000 ha aujourd'hui, et cela pour une quantité de betteraves produites au moins égale, voire supérieure.

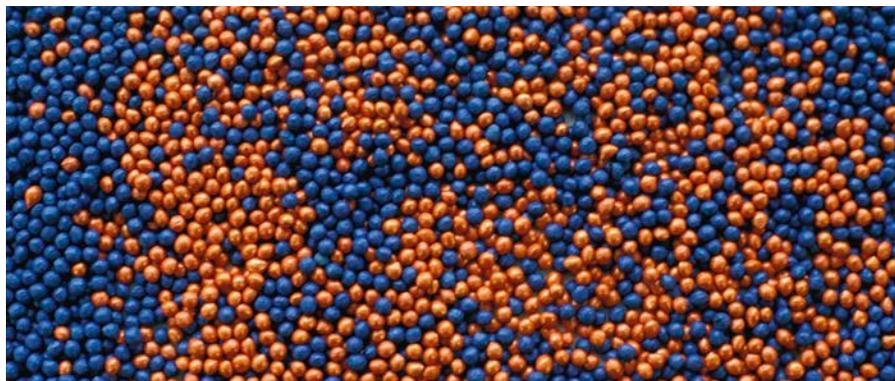
## ÉVOLUTION COMPARÉE DES SURFACES BETTERAVIÈRES ET DE LA PRODUCTION EN BETTERAVES

Source : CGB



## LA GÉNÉTIQUE, UN OUTIL PUISSANT AU SERVICE DE LA PERFORMANCE

La recherche génétique joue un rôle essentiel dans l'augmentation des rendements: cette recherche est réalisée sur la base d'une sélection classique, ne faisant pas appel aux OGM. On constate par ailleurs que le réchauffement climatique favorise le développement de la betterave.



## UNE UTILISATION ADAPTÉE DES PRODUITS DE PROTECTION DES PLANTES (PPP)

La culture betteravière a toujours fait l'effort d'une utilisation maîtrisée et raisonnée des produits de protection des plantes (PPP). Et cela même s'ils demeurent un élément incontournable dans l'itinéraire cultural de la betterave, compte-tenu des multiples agressions auxquelles cette plante est soumise (plantes adventices, virus et germes pathogènes, insectes et ravageurs).

Cette maîtrise passe par :

- ▶ Le développement de variétés résistantes aux parasites et aux maladies (rhizomanie, nématodes), et donc plus productives ;
- ▶ La diminution progressive et raisonnée des applications en prélevée et en post levée, basée sur les observations et l'expérimentation ;

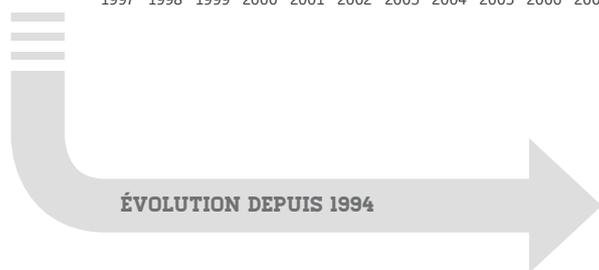
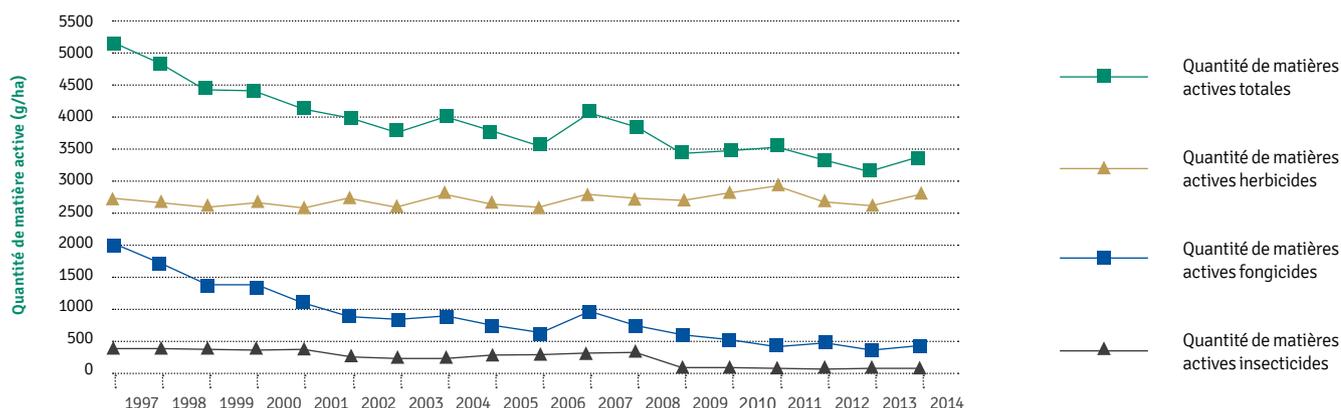
▶ Le recours aux techniques d'enrobage de la semence et au traitement localisé.

**Grâce à ces avancées, pour produire 1 tonne de sucre, il faut aujourd'hui environ 250g de substance active, contre plus d'1kg il y a trente ans.** (Source ITB)

La protection raisonnée des sols a un impact significatif sur les économies d'énergie, la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, les risques de lessivage par érosion et ruissellement.

## UNE UTILISATION DES PHYTOSANITAIRES MODÉRÉE

Source : ITB



**- 75%**

**RÉDUCTION DES INSECTICIDES**

**- 50%**

**RÉDUCTION DES FONGICIDES**

**- 30%**

**RÉDUCTION TOTALE DES PHYTOSANITAIRES**

## LE DÉSHÉRBAGE MÉCANIQUE EN PROGRESSION

La culture betteravière, plus que d'autres cultures, a largement adopté le désherbage mécanique en complément du désherbage chimique. Ce qui permet tout à la fois d'améliorer cette opération et d'optimiser l'usage des herbicides. Cette technique a été présentée à plus de 800 planteurs lors d'un événement dédié, Dersherb'avenir en mai 2015 dans l'Eure.



## UNE FERTILISATION AZOTÉE RAISONNÉE

La réduction maîtrisée de la fertilisation azotée constitue un levier de progrès déterminant, puisqu'elle combine économies d'énergies, économies financières, diminution des rejets de CO<sub>2</sub>, amélioration de la qualité de l'eau (moins de nitrates) et de l'air (moins de rejets d'oxydes d'azote), et cela sans nuire à la hausse des rendements.

La démarche implique une meilleure prise en compte de l'ensemble des

éléments du bilan, grâce à l'application de la « méthode du bilan prévisionnel de l'azote ». L'objectif est de réaliser des analyses de sol en sortie d'hiver, pour connaître le reliquat azoté et pouvoir établir la dose optimale d'azote à apporter dans les parcelles de betteraves pour la saison suivante. Les quantités d'azote minéral apportées ont ainsi diminué de 50% en moins de 20 ans, entre 1997 et 2014.

## DES SERVICES POUR OPTIMISER LA FERTILISATION AZOTÉE

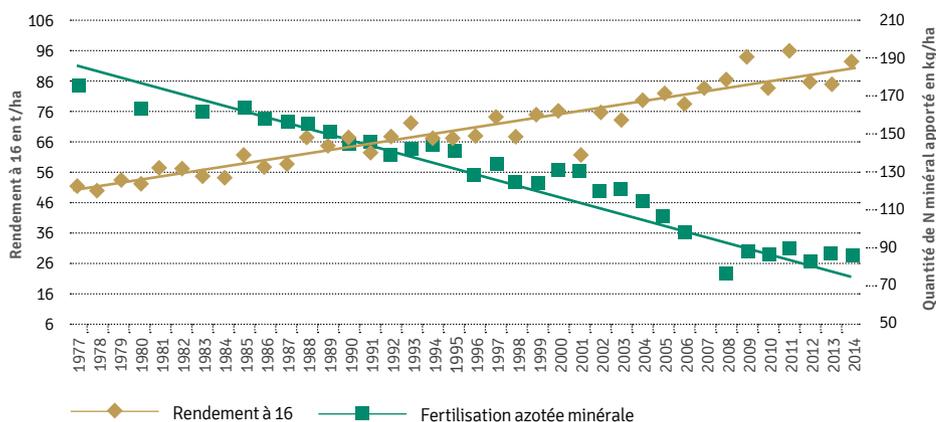
Depuis 1993, les planteurs de betteraves de 6 départements du Nord Est (Aisne, Marne, Ardennes, Aube, Seine-et-Marne et Yonne) peuvent faire appel aux préleveurs missionnés par le GIE Nord-Est Betterave pour étudier les reliquats azotés et réaliser les analyses de terre. Ce service comprend les carottages dans le sol (prélèvement par quad ou manuel), la prise en charge des échantillons par l'un des laboratoires régionaux agréés au Ministère de l'Agriculture, l'analyse des échantillons et la fourniture d'un conseil de fumure azotée adapté à la parcelle.

Cette action réalisée en partenariat avec les usines des coopératives Cristal Union (Arcis, Bazancourt et Sillery) et tereos (Connantre) a concerné 40 000 ha et 900 planteurs en 2015.

La coopérative C-S2B propose également une prestation de reliquats azotés à ses adhérents, notamment au niveau de la section NORD-PDC-PICARDIE.

### ÉVOLUTION COMPARÉE DES APPORTS D'ENGRAIS AZOTÉS ET DES RENDEMENTS EN BETTERAVES (À 16°)

Source : CGB (1977-1996)-ITB (1997-2014)



## UNE CONSOMMATION D'EAU LIMITÉE ET CONTRÔLÉE

La betterave sucrière a des besoins en eau modérés, et sur près de 90% des surfaces assurés par les pluies et les réserves d'eau dans les sols.

Pour les 10% restants, le recours à l'irrigation est de mieux en mieux maîtrisé grâce à un logiciel d'aide au pilotage mis au point par l'ITB (IRRIBET) qui permet

de déterminer avec précision les besoins en eau de chaque parcelle en fonction de l'évolution du déficit hydrique.

## DIVERSIFIER LES DÉBOUCHÉS DANS LE RESPECT DE L'ÉQUILIBRE DES USAGES

La diversification des débouchés de la production betteravière entre sucre et éthanol constitue un enjeu crucial pour la sécurisation et la pérennité de la filière dans le contexte de l'après-quotas qui sera marqué par une plus grande volatilité des prix et de la demande en sucre.

Elle s'inscrit également dans la volonté de la filière de répondre aux préoccupations environnementales et de contribuer à l'indépendance énergétique de la France.

Enfin elle intègre pleinement la question des équilibres entre les utilisations alimentaires et non alimentaires des

ressources agricoles, avec pour premier critère de décision et d'action le respect de la fonction nourricière de l'agriculture.

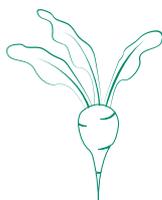
Cette fonction essentielle de la culture betteravière prend une nouvelle ampleur dans la perspective conjointe de la déréglementation des marchés d'exportation et de la hausse de la demande au niveau mondial (la consommation mondiale devrait continuer à croître au rythme moyen de 2 % par an, soit un volume de 200 Mt en 2020 pour 173 Mt en 2013).

Dans ce contexte, la filière betteravière française est bien positionnée pour répondre aux nouveaux défis alimentaires mondiaux.



### PRODUCTION CHIFFRES-CLÉS POUR L'ANNÉE 2014-2015

Source : CGB



#### PRODUCTION DE BETTERAVES

**37,6 MILLIONS** DE TONNES DE BETTERAVES (MT) À 16° DONT :

- ▶ **22,3 MT** POUR LE SUCRE MARCHÉ UE
- ▶ **8,5 MT** POUR L'ALCOOL ET L'ÉTHANOL
- ▶ **3,3 MT** POUR L'INDUSTRIE CHIMIQUE
- ▶ **2 MT** POUR L'EXPORT MARCHÉ MONDIAL DE SUCRE HORS QUOTA
- ▶ **1,5 MT** DE REPORT



#### PRODUCTION DE SUCRE ALIMENTAIRE

**3,5 MILLIONS** DE TONNES DE SUCRE DONT :

- ▶ **PRÈS DE 2 MT** EN FRANCE
- ▶ **1,3 MT** EXPORTÉES SUR L'UE
- ▶ **0,3 MT** EXPORTÉES SUR DES PAYS TIERS



#### PRODUCTION D'ÉTHANOL CARBURANT D'ORIGINE BETTERAVIÈRE

**5 MILLIONS** D'HECTOLITRES DE BETTERAVES (HL) À 16° DONT :

- ▶ **1 M HL** À PARTIR DE MÉLASSE



#### PRODUCTION D'ALCOOL DE BETTERAVE (SPIRITUEUX ET PHARMACIE)

**4,5 MILLIONS** D'HECTOLITRES ENVIRON

### CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AVEC LE BIOÉTHANOL

Le bioéthanol est un biocarburant issu du sucre contenu dans la betterave à sucre, la canne à sucre ou les céréales. Après avoir subi une opération de déshydratation, il est incorporé directement en France dans les carburants en vente à la pompe, à hauteur de 5% dans les carburants Sans plomb classique (95/98), de 10% maximum dans le SP95 E10 et de 85% dans le Superéthanol E85.

C'est le seul carburant liquide pour moteurs essence qui soit renouvelable et immédiatement disponible puisqu'il est produit à partir de matière première végétale (biomasse).

Le développement de la filière bioéthanol est particulièrement approprié pour la France, qui dispose d'un potentiel de surfaces agricoles largement suffisant pour qu'il n'y ait pas risque de conflit entre la production d'énergie et la production alimentaire, au détriment de la fonction première de l'agriculture.

Aujourd'hui, moins de 1% de la surface agricole utile française est dédié à la production de bioéthanol.





## Le bioéthanol présente de nombreux avantages en termes économiques et environnementaux



**10%**

**D'INCORPORATION DE BIOÉTHANOL DANS L'ESSENCE**

=

**5,7 MILLIONS DE BARILS DE PÉTROLE ÉCONOMISÉS PAR AN**



=

**200 MILLIONS € D'AMÉLIORATION SUR LA BALANCE PÉTROLIÈRE DE LA FRANCE**

Dans la perspective de la transition énergétique, l'Europe a lancé un plan de développement des biocarburants dès 2003, complété par le paquet « Energie-Climat 2020 » en 2009, avec des objectifs progressifs de substitution du pétrole par des biocarburants. La France s'est engagée dans la démarche en 2005, en soutenant activement la filière bioéthanol française, avec notamment un plan d'actions pour le développement des véhicules Flex Fuel et du réseau de distribution du carburant E85.

Le bioéthanol présente de nombreux avantages en termes économiques et environnementaux :

- ▶ Réduction de plus de 50% des émissions nettes de CO<sub>2</sub> par rapport aux combustibles fossiles ;
- ▶ Réduction de la dépendance énergétique de la France et diminution de la facture pétrolière : 10% d'incorporation de bioéthanol dans l'essence = 5,7 millions de barils de pétrole économisés par an = 200 millions d'euros d'amélioration sur la balance pétrolière de la France ;

▶ Développement d'une production d'énergie locale ;

▶ Contribution au développement des territoires ruraux, via le maintien ou la création d'emplois et la diversification des débouchés de la production agricole.

**La filière betteravière est le chef de file de la production de bioéthanol en France, avec une production de 5 millions d'hectolitres pour la campagne 2014-2015.**

## DÉVELOPPER LA CHIMIE DU VÉGÉTAL

Dans la continuité du développement de la production de bioéthanol, la chimie du végétal (bioplastique, biokérosène, etc) constitue un axe d'avenir porteur pour la filière betteravière, porteur des mêmes bénéfices économiques et environnementaux.

Parmi ces nouveaux débouchés à l'étude, on compte le farnesane, un biocarburant pour l'aviation produit à partir de sucre, dont l'utilisation permet une réduction de 80% des émissions de CO<sub>2</sub> par rapport au kérosène. Actuellement produit au Brésil à partir de sucre de canne, la construction d'un pilote de production à partir de sucre de betterave en Europe est à l'étude.

Y figurent également en bonne place les bioplastiques et notamment le PLA (Acide PolyLactique) que l'on peut trouver

dans des emballages alimentaires, cosmétiques, industries, ou encore textiles. Un pilote est installé en Belgique depuis 2010 et une usine de production pourrait voir le jour d'ici peu.

De la même façon, les deux principaux transformateurs de betteraves de l'Union européenne se lancent dans la chimie du végétal :

▶ Tereos et Michelin ont monté un partenariat pour produire du butadiène à partir d'éthanol, ce qui pourrait aboutir à l'émergence d'une nouvelle filière dans les années à venir.

▶ Cristal Union s'intéresse aussi aux bioplastiques et est investi aux côtés de la société de recherche italienne Bio-on S.p.A pour construire en France la première usine au monde dédiée à la production de polyhydroxyalcanoates (PHA).

La filière betterave-sucre dispose d'énormes acquis scientifiques dans la production d'alcool/éthanol. Et nos unités récentes de recherche nous conduisent automatiquement vers la 2e génération de biocarburants, dont nous sommes des acteurs engagés grâce au socle de la 1re génération. Et ce sont ces mêmes centres de recherche qui nous amènent déjà vers les nouveaux débouchés de la chimie du végétal. Avec l'utilisation de la biomasse, l'agriculture a un immense champ ouvert pour décarboner la chimie en général et prendre le relais d'une partie des énergies fossiles. Les agriculteurs doivent s'appropriier sans tarder ce domaine et s'organiser afin d'être en mesure de bénéficier à l'avenir de cette valeur ajoutée. Et la filière betterave-sucre s'inscrit dans cet objectif.

**ERIC LAINÉ**, Président de la CGB

### VALORISER LES CO-PRODUITS POUR L'ALIMENTATION ANIMALE

La transformation industrielle des betteraves génère un coproduit dénommé «pulpe de betterave», qui depuis toujours a été utilisé, en surpressé ou déshydraté, pour l'alimentation animale, principalement des bovins.

Les planteurs ont un rôle important dans le traitement des pulpes, qui connaît une amélioration continue, marquée par la progression globale de la quantité de pulpes produites et la progression des volumes de pulpe surpressée au détriment des pulpes humides (l'amélioration des matières sèches permet la diminution des quantités à transporter).

L'utilisation de la pulpe surpressée et en partie de la pulpe déshydratée s'inscrit dans un schéma vertueux d'économie circulaire, axé sur l'utilisation efficace des ressources et la réduction des impacts environnementaux :

- ▶ Au niveau de l'approvisionnement durable : la production de betteraves garantit une source durable d'approvisionnement pour l'alimentation animale.
  - ▶ Au niveau de la consommation responsable et collaborative : des partenariats sont établis entre les fabricants de pulpe et les éleveurs locaux.
- La pulpe surpressée participe également à l'approvisionnement de méthaniseurs.

### SOUTENIR LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE AU NIVEAU LOCAL ET NATIONAL

#### NOURRIR LA VITALITÉ DES TERRITOIRES

Le développement de la filière betteravière, tant au niveau des planteurs que des fabricants et des industriels, contribue au maintien et à l'accroissement de l'emploi direct et indirect sur les territoires ruraux.



EMPLOIS 2015

45 000

POUR LA FILIÈRE BETTERAVE SUCRE

8 900

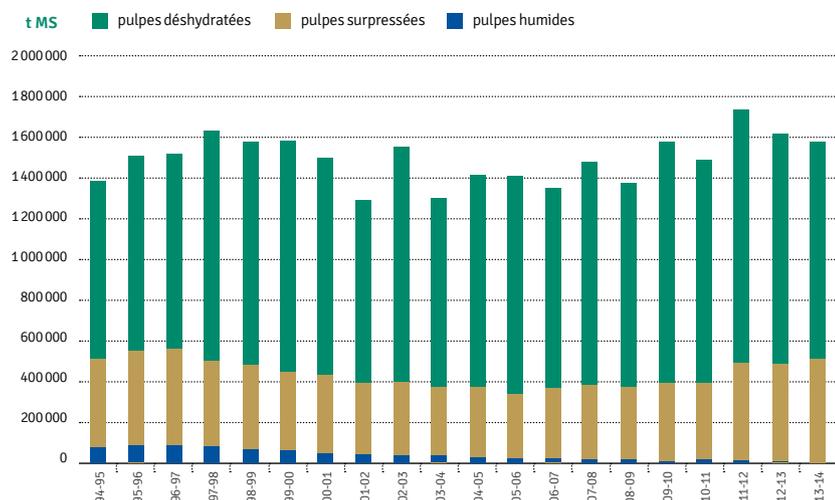
POUR LE BIOÉTHANOL

#### CONTRIBUER À LA BALANCE COMMERCIALE DE LA FRANCE

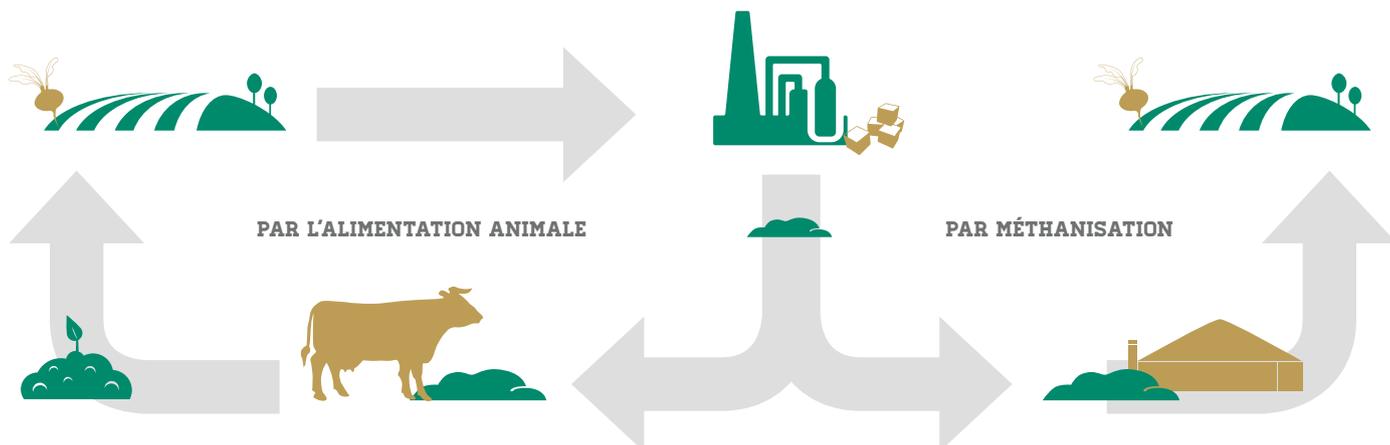
En 2014-2015, les exportations (vers les pays-tiers) et les expéditions (vers les pays de l'UE) françaises de sucre en l'état vont atteindre 2,30 Mt, à comparer à des importations de 0,330 Mt. Les exportations nettes (exportations - importations) ont représenté, en 2013-2014, 40 % de la production française de sucre. Avec un solde positif de 730 millions d'euros en 2014 (année civile), la contribution de l'industrie sucrière à la balance commerciale du pays est essentielle. Source : CEDUS

#### ÉVOLUTION DES TONNAGES DE MATIÈRE SÈCHE

Source : ITB



#### VALORISATION DE LA PULPE DE BETTERAVE





# UN METIER RESPONSABLE

**CONJUGUER  
DEFENSE DES INTERETS PARTICULIERS  
ET RECHERCHE DE L'INTERET GENERAL**



**L**a CGB a pour objectif de renforcer la performance durable des planteurs, d'une part en les accompagnant au quotidien dans l'exercice de leur métier, d'autre part en représentant et défendant leur image et leurs intérêts auprès des parties prenantes externes.

Pour porter des fruits dans la durée, cet engagement au service des intérêts particuliers des planteurs doit nécessairement intégrer une recherche plus globale de l'intérêt général.

Développer une expertise de haut niveau au profit des planteurs et des pouvoirs publics, savoir anticiper et innover, diffuser des informations exhaustives, justes et transparentes, engager un dialogue constructif avec toutes les parties prenantes, favoriser la coopération entre tous les acteurs de la filière, tels sont les piliers de la co-construction de solutions pérennes et bénéfiques pour tous.

Ce rôle d'interface entre les intérêts des planteurs et ceux de la société s'inscrit pleinement dans la responsabilité sociétale de la CGB.

# UN METIER RESPONSABLE



## GARANTIR L'EXCELLENCE DE L'EXPERTISE ET LA TRANSPARENCE DE L'INFORMATION

Dans l'exercice de son métier, la CGB doit rigoureusement répondre de ses actes et de ses paroles devant toutes les parties prenantes, c'est-à-dire s'engager à leur fournir des informations complètes, argumentées, justes, vérifiables et totalement transparentes, susceptibles d'éclairer leurs prises de décisions. De la même façon la CGB doit répondre de l'excellence de ses connaissances et de son expertise vis-à-vis des planteurs qui l'ont missionnée pour les accompagner et les défendre.

### LA CGB S'ENGAGE POUR L'EXCELLENCE

La CGB regroupe une équipe d'experts en interne et est intégrée dans un réseau de partenaires qualifiés aux niveaux français, européen et mondial :

**Dans le domaine technique :** la CGB travaille en collaboration étroite avec des instituts techniques spécialisés. Au niveau national, l'ITB (Institut technique de la betterave), l'ARTB (Association de Recherche Technique Betteravière) et le CEDUS (Centre d'Études et de Documentation du Sucre) ; au niveau international, l'IIRB (Institut International de Recherches Betteravières) pour la technique betteravière.

**Dans le domaine économique :**

▶ La CGB est un membre actif au sein de la CIBE (Confédération Internationale des Betteraviers Européens).

▶ La CGB assure le secrétariat de l'AMPBCS (Association Mondiale des Planteurs de Betteraves et de Canne à Sucre) qui regroupe 33 pays.

▶ La CGB participe aux travaux de l'OIS (Organisation Internationale du Sucre).

▶ Enfin, au-delà du périmètre strict de sa filière, la CGB marque un intérêt affirmé pour les problématiques agricoles en général : elle est affiliée à la FNSEA en tant qu'association spécialisée et participe aux travaux du COPA (Comité des Organisations Professionnelles Agricoles).

### LA CGB S'ENGAGE POUR LA TRANSPARENCE

▶ La CGB publie de façon très complète et transparente ses prises de positions et ses propositions sur les enjeux-clés de la filière, notamment dans son rapport annuel et son rapport d'activité.

▶ La CGB met l'éthique au cœur de ses relations avec toutes les parties prenantes externes et travaille avec des prestataires engagés dans une démarche responsable.

→ Pour les relations parlementaires par exemple, la CGB, accompagnée par Séance Publique<sup>1</sup>, a organisé en 2015, outre quelques auditions ou rendez-vous institutionnels, quatre rencontres parlementaires, afin de sensibiliser les élus aux enjeux de la filière betteravière. Cela a été l'occasion de discuter des divers sujets :

les enjeux de la suppression des quotas sucriers et l'évolution du marché européen du sucre dans cette perspective de l'après quotas, les innovations et développement de l'agroécologie, les conditions de la préservation de la compétitivité de l'agriculture, mais aussi l'apport du bioéthanol dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports, les débouchés et l'éthanol, etc..

→ De même, la CIBE est inscrite comme lobbyiste à Bruxelles sous le numéro du « Transparency Register » suivant : n°89930126483-54.

### LA CGB S'ENGAGE VIS-A-VIS DES POUVOIRS PUBLICS

Que ce soit en direct ou par l'intermédiaire du CIPS<sup>2</sup>, la CGB assure une communication permanente avec l'administration et plus particulièrement avec le Ministère de l'Agriculture. Elle participe activement à tous les travaux de France Agrimer. Là encore, son action est marquée par des prises de positions argumentées, justifiées, et totalement transparentes.

(1) Séance Publique, est une société de conseil en affaires publiques, qui revendique la pratique d'un « plaidoyer responsable », fondé sur la transparence, le dialogue, le respect du fonctionnement démocratique. (2) Comité Interprofessionnel des Productions Saccharifières

## DONNER AUX PLANTEURS LES MOYENS DE FAIRE DES CHOIX ÉCLAIRÉS

La CGB propose aux planteurs un éventail riche et diversifié d'outils et de services, propres à les accompagner sur tous les enjeux économiques, environnementaux, technologiques et politiques qui impactent leur activité. Voici quelques exemples non exhaustifs de ces services.

### DES OUTILS POUR INFORMER

► **Le Betteravier français** : un magazine bimensuel, consacré à l'actualité et aux enjeux de la filière, et qui aborde plus globalement tous les sujets connexes concernant les agriculteurs.



► **Le Rapport annuel**, qui propose chaque année un état des lieux extrêmement complet et précis sur tous les sujets d'actualité liés à la filière betterave.

► **Les rencontres interactives en présentiel ou à distance** : l'Assemblée générale qui réunit chaque année à Paris près de 500 délégués régionaux et autant d'invités ; les réunions biannuelles d'information (hiver et printemps) organisées par les syndicats régionaux pour les planteurs ; les web-conférences, proposées de façon ponctuelle aux adhérents sur des sujets spécifiques ou urgents.

► Chaque syndicat a également pour mission de tenir également régulièrement informés ses adhérents via par exemple des **bulletins d'infos et deux lettres annuelles** reprenant les conclusions des réunions d'hiver et des assemblées générales du printemps.

► L'accès aux **dossiers techniques** de la CGB et de ses partenaires.

### LE DOSSIER DES RECEPTIONS UNE MINI-REVOLUTION



Pour simplifier et optimiser le système des réceptions, la CGB a soigneusement et progressivement mis au point une méthode d'évaluation forfaitaire de la tare-collet, depuis les premiers essais interprofessionnels en 2009 jusqu'aux derniers essais à cadence industrielle dans 4 sucreries en 2013. La méthode a été généralisée avec succès dès la campagne 2014-2015 dans 23 usines sur 25. L'objectif est de réduire les coûts, tout en maintenant une évaluation fiable des volumes livrés. Dès juillet 2014, pour bien informer ses planteurs, les syndicats ont diffusé à tous leurs adhérents un document explicite et l'ont accompagné d'une série de web-conférences pour expliquer la nouvelle entrée en vigueur de ce système.

### UNE VISION ET DES ACTIONS POUR ANTICIPER

Pour mieux accompagner les changements pour les planteurs et assurer la pérennité de la filière, la CGB est engagée dans une démarche pro-active d'anticipation des évolutions. La CGB prépare ainsi très en amont la fin des quotas sucriers européens prévue en 2017, qui va impacter la filière.

### DES SERVICES POUR CONSEILLER

Grâce à son organisation décentralisée avec 14 syndicats régionaux, la CGB assure aux planteurs un appui de proximité.

Ainsi, sur la question cruciale des réceptions par exemple, les syndicats régionaux organisent des contrôles dans les usines pour vérifier que l'évaluation de la récolte du planteur est conforme à la réglementation.

De même, les délégués régionaux de l'ITB conseillent les planteurs sur le terrain, à toutes les étapes de l'itinéraire cultural.

### LES AUDITS DE DÉTERRAGE EN NORMANDIE

Depuis 5 ans, dans les usines de Cagny et Etrepagny, le syndicat betteravier de Normandie effectue des audits qualité de chargement et de déterrage pour veiller à l'efficacité de ces opérations. Chaque matériel est visité chaque semaine de la campagne, ce qui en cumul représente : 15 semaines x 11 matériels = 165 audits par campagne sur ces deux usines d'approvisionnement.

La filière anticipe l'échéance 2017 en investissant dans la productivité et en recherchant de nouveaux débouchés pour la betterave. Il nous faut de la génétique plus performante, et une diminution des intrants. Nous veillons également à maîtriser nos coûts de production et à aider les usines à diminuer leur coût de fabrication. Nous devons nous rapprocher de la compétitivité de nos concurrents mondiaux.

**GILLES BOLLÉ**, Président de la Commission économique de la CGB

## UN AXE R&D AMBITIEUX POUR PROGRESSER

Pour relever le défi de la compétitivité dans la perspective de l'après 2017, la CGB est fortement investie aux côtés de l'ITB, dans le programme de recherche scientifique AKER lancé en 2012.

AKER s'inscrit, pour une durée de 8 ans, dans le Programme d'Investissements d'Avenir initié par l'Etat dans le cadre de l'Agence Nationale de la Recherche. Doté d'un budget de 18,5 millions d'euros et d'une ressource de 80 chercheurs, le programme est porté par 11 organismes, partenaires publics et opérateurs privés de la filière betterave sucrière française. Le programme AKER, dont la finalité concerne à la fois la recherche, le développement et la formation, doit permettre de doubler le rythme annuel d'augmentation des rendements de la betterave en sucre/hectare (4% vs 2%) et de continuer à en faire une plante et une filière de référence en état de compétition avec la canne à sucre.

### CHRISTIAN HUYGUES,

Chef de Projet du programme AKER,  
Directeur Scientifique Adjoint Agriculture à l'INRA

De même, la CGB participe activement au Projet Futurol, un projet de R&D à finalité industrielle et commerciale, qui a pour objectif de «mettre au point et valider un procédé de production d'éthanol, dit de seconde génération, à partir de la lignocellulose, issue de co-produits agricoles, forestiers, de résidus ou de biomasse dédiée».

Soutenu par OSEO et labellisé par le Pôle de Compétitivité Industries et Adro-Ressources, le Projet Futurol dispose d'un budget de plus de 76,4 millions d'Euros et réunit 11 partenaires, leaders des secteurs de la R&D, de l'industrie et de la finance.

## DIALOGUER ET COOPÉRER AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La CGB est engagée dans un processus de dialogue et de concertation avec toutes les parties prenantes de la filière et des territoires d'implantation.

### RENFORCER L'ESPRIT DE FILIÈRE

► Dans la perspective de l'après 2017, la CGB est attachée à développer avec les fabricants une collaboration durable fondée sur des accords interprofessionnels justes et efficaces, à même d'améliorer la compétitivité de la filière, au service de l'intérêt général.

► La CGB entretient des relations étroites avec les semenciers afin de renforcer son expertise sur tous les sujets liés à la génétique.

► La CGB continue à développer son expertise sur la valorisation de la pulpe et sa commercialisation grâce à des mises en commun de moyens entre acteurs de la filière.

### AGIR SUR LES TERRITOIRES ET RÉPONDRE AUX ATTENTES DES RIVERAINS

► Sur les territoires où elle est implantée via les syndicats locaux, la CGB noue des partenariats fructueux avec les acteurs économiques et sociaux. Elle contribue ainsi directement au développement des territoires.

► De même la CGB s'efforce de répondre aux attentes des riverains. La culture betteravière peut en effet être source de nuisances et de risques, notamment au moment du chargement des betteraves et de leur transport jusqu'aux usines de transformation. Pour réduire ces impacts tout en facilitant le travail des planteurs et à l'initiative du syndicat betteravier de la Somme, le Département de la Somme a publié en septembre 2015 un arrêté permettant le stationnement des camions pour charger les betteraves sur la demi-chaussée des routes départementales de classe 3.

Cet arrêté très pragmatique, qui clarifie les règles et organise les responsabilités de chacun (Conseil départemental, planteurs, transporteurs, grutiers, sucreries) au bénéfice de tous, est un exemple réussi de concertation et de dialogue entre le syndicat betteravier, les fabricants et les pouvoirs publics. Notre souhait aujourd'hui est que la mise en place de ce dispositif inspire d'autres départements.

### DOMINIQUE FIEVEZ,

Président du syndicat betteravier de la Somme

### ACTION BACHAGE LIMAGNES UNE DYNAMIQUE HUMAINE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE

Depuis 2014, le Syndicat Betteravier des Limagnes, en partenariat avec l'association ADSEA 63 (Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence) et le groupement d'employeurs AGRI EMPLOI 63, a mis en place une opération de bâchage et débâchage manuelle des silos de betterave. Cette action collaborative de proximité permet tout à la fois de préserver la qualité des betteraves et donc le revenu des planteurs ; de



répondre au manque de main d'œuvre dans les exploitations agricoles ; de procurer du travail à des jeunes en situation précaire ; enfin de favoriser les échanges et la compréhension entre monde rural et monde urbain autour de la valeur travail.

## PROMOUVOIR LA FILIÈRE BETTERAVIÈRE AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

La CGB, soucieuse de mieux faire connaître et reconnaître la filière betteravière auprès du grand public et sur la scène agricole et agro-alimentaire française, met la communication au cœur de sa stratégie. Depuis 2011, avec le lancement d'une vaste campagne de communication et du lancement de Miss Better, la betterave a pris un virage dynamique vers cette cible.

### MISS BETTER, L'ÉGÉRIE DE LA BETTERAVE

Miss Better, personnage ludique créé en 2011, est née de la volonté des planteurs de donner une image positive de la betterave et de ses principaux débouchés. Aujourd'hui, Miss Better a plus de 160.000 fans sur Facebook et 600 followers sur Twitter (chiffres à octobre 2015).

Miss Better porte également les messages de la filière sur tous les grands salons (Salon de l'Agriculture, Nuit Verte à Paris, etc.) et lors d'événements en région.



### LE BIOÉTHANOL : COMMUNIQUER POUR INFORMER ET ENCOURAGER LA CONTRIBUTION DE CHACUN AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sur le sujet complexe du bioéthanol et de l'usage de ses carburants SP95-E10 et Superéthanol E85, la CGB a engagé un processus de communication grand public aux côtés de la « Collective du bioéthanol », créée par les acteurs de la filière en 2007. L'objectif est de faire connaître les bénéfices du bioéthanol en termes de lutte contre le réchauffement climatique et de contribution à la transition et à l'indépendance énergétiques de la France.

Pour faciliter la vie des automobilistes, cette communication passe également par un compte twitter, un site internet bioethanolcarburant.com et une application qui permet de localiser toutes les stations E85 en France.

→ Ces actions se traduisent notamment par des rencontres directes avec le grand public lors d'événements à Paris comme Solutions COP21 au Grand Palais du 4 au 10 décembre 2015 ou tous les deux ans lors du Mondial de l'automobile.



### BETTERAVE ET ENVIRONNEMENT : LA COMMUNICATION PAR LA PREUVE

Dans le contexte de la COP21, la CGB publie une brochure dédiée à l'environnement et au climat, qui démontre, chiffres à l'appui, la cohérence croissante des pratiques culturales du secteur betteravier avec le respect de l'environnement.

### UNE COMMUNICATION DE PROXIMITÉ EN RÉGIONS

Les syndicats départementaux interviennent aussi régulièrement lors de manifestations régionales, allant ainsi à la rencontre des attentes et des questions des habitants, des élus locaux, et des autres professionnels du secteur.

La Foire de Châlons en Champagne et « Terres en Fête » dans le Nord-Pas de Calais en sont deux bons exemples.



UNE

# ORGANISATION RESPONSABLE

FAIRE PROGRESSER LES HOMMES





**L**a CGB est avant tout une communauté d’hommes et de femmes, engagés à mettre leur expérience, leurs savoirs et leurs compétences au service d’un objectif partagé : renforcer durablement la performance des planteurs de betteraves sucrières.

Développer la cohésion, la coopération et la co-responsabilité entre les équipes de la CGB, les élus et les planteurs, entre Paris et les délégations régionales, entre les bureaux et les champs. Contribuer au partage des connaissances et des bonnes pratiques. Transmettre aux jeunes générations de planteurs une culture syndicale vigoureuse apte à les mobiliser. Promouvoir auprès des collaborateurs des pratiques responsables.

Tels sont les piliers de l’engagement de la CGB pour accompagner cette dynamique humaine et ainsi maximiser les chances de succès de sa mission.

# UNE ORGANISATION RESPONSABLE



## FAVORISER LES ÉCHANGES ET LES INTERACTIONS

### UNE STRUCTURE VIVANTE QUI COMBINE ANCRAGE TERRITORIAL ET REPRÉSENTATION NATIONALE

Historiquement, la CGB est issue de la fédération de syndicats locaux, qui se sont progressivement regroupés à l'échelon national. À l'heure actuelle, pratiquement tous les planteurs de betteraves appartiennent à un syndicat régional ou départemental.

Le système fonctionne selon une organisation à deux niveaux : chaque syndicat départemental ou régional élit des délégués qui le représentent à l'Assemblée générale de la CGB. Leur nombre est déterminé par l'importance de la culture betteravière dans le département ou la région.

La CGB compte ainsi 1 200 élus émanant de 14 syndicats régionaux, soit un élu betteravier pour 30 planteurs.

Quant aux équipes de la CGB, qu'elles soient au niveau régional au service de

syndicat ou à Paris au service de la CGB, elles travaillent en parfaite osmose, dans un va-et-vient continu de partage de l'information et de transfert des compétences.

### UN FONCTIONNEMENT QUI ENCOURAGE LE DIALOGUE

Sur la base de cette organisation fluide et décentralisée, collaborateurs, élus et planteurs sont en mesure d'entretenir un dialogue direct et efficace, dans un climat de proximité et de confiance.

À Paris comme en région, la vie de la CGB et de ses syndicats est ponctuée de rendez-vous propices à ces échanges : Bureau, Conseil, Assemblée générale ; organisation de réunions sur le terrain, permettant aux permanents d'être à l'écoute directe des planteurs, de leurs attentes et de leurs questions, etc.

### UNE OUVERTURE SUR L'INTERNATIONAL

Soucieuse d'ouvrir ses équipes et ses administrateurs aux problématiques et

aux acteurs de la filière au niveau international, la CGB leur propose de participer aux réunions de la Confédération Internationale des Betteraviers Européens (CIBE) et de l'Association Mondiale des Planteurs de Betteraves et de canne à sucre (AMPBCS), dont elle est un membre actif et qui regroupe 33 organisations internationales de planteurs de betteraves et de canne à sucre.

C'est ainsi que les administrateurs se sont rendus au Congrès de la CIBE en juin 2015 à Berlin, et qu'ils pourront participer au prochain Congrès de l'AMPBCS en mai 2016 à Versailles.



## FÉDÉRER LES ÉQUIPES ET LES ADHÉRENTS AUTOUR D'OBJECTIFS ET D'ENGAGEMENTS PARTAGÉS

### LA CHARTE SYNDICALE, UNE FEUILLE DE ROUTE ÉLABORÉE COLLECTIVEMENT

En 2011, la CGB a mené une réflexion avec ses élus pour repositionner son action syndicale. Ce travail, fruit d'un processus collaboratif impliquant tout à la fois les équipes, les élus et les planteurs, a donné lieu à la rédaction d'une nouvelle charte syndicale présentée lors de l'Assemblée Générale du 6 décembre 2011, dans laquelle la CGB exprime sa vision de l'avenir, définit les missions qu'elle se donne et propose les clefs de sa réussite.

Ce document qui constitue la feuille de route de la CGB et des planteurs est appelé à évoluer et à s'adapter dans le temps, pour rester toujours au plus près des enjeux de la filière.

### UNE CULTURE SYNDICALE VIVANTE

En juin 2014 s'est tenue pour la première fois la « Journée nationale des jeunes betteraviers ». Près de 150 jeunes betteraviers de moins de 35 ans, ayant au préalable suivi des formations dans leurs syndicats locaux (études des dossiers, visites de sucreries, des maisons de semences, des SICA PULPES, etc.) ont ainsi pu échanger avec le Président de la CGB et les Présidents des Syndicats.

L'objectif de cette manifestation, qui a été reconduite avec succès en 2015, est double: d'une part, amener les jeunes planteurs à mieux appréhender les enjeux de la filière et son avenir, dont ils seront les premiers acteurs ; d'autre part, favoriser chez les jeunes générations l'engagement dans le syndicalisme agricole et ainsi préparer la relève.

### UN SOCLE DE VALEURS PARTAGÉES POUR ORIENTER L'ACTION

- ▶ L'indispensable solidarité entre tous les planteurs de toutes les régions
- ▶ Notre conviction de l'efficacité de l'action collective
- ▶ Notre réalisme économique et notre transparence vis-à-vis des adhérents
- ▶ Le nécessaire partage de la valeur ajoutée pour assurer des relations économiques durables avec les industriels
- ▶ Le choix d'une vision à long terme plutôt que de la défense d'intérêts à court terme
- ▶ Notre indépendance

## DÉVELOPPER DES PRATIQUES RESPONSABLES

### DES TRANSPORTS PLUS PROPRES

Du fait d'une organisation très décentralisée et de la volonté de se tenir toujours au plus près du terrain, les équipes et les élus de la CGB sont amenés à faire de nombreux déplacements.

Limiter l'impact environnemental de ces déplacements constitue donc un réel axe de progrès. Dans cette perspective, la CGB a initié un ensemble de pratiques responsables :

- ▶ En 2015, les voitures roulant à l'E85 constituent la totalité de la flotte automobile de la CGB.
- ▶ Le co-voiturage est fortement encouragé pour les réunions du Conseil, et de plus en plus pour les réunions décentralisées.
- ▶ Les web conférences tendent à se développer.

### SÉCURITÉ ET SANTÉ

La CGB a mis en place des règles pour ses équipes, avec notamment le port obligatoire du gilet de sécurité lors des visites-terrain.

Tous les collaborateurs de la CGB bénéficient d'un régime de mutuelle et de prévoyance avantageux.





---

Confédération Générale des Planteurs de Betteraves - 43/45, rue de Naples 75008 Paris